

ASSOCIATION DES RESIDENTS
DU QUARTIER RIVES DE SEINE
A2RS
association.rivesdeseine@gmail.com
57, Quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de Boulogne-Billancourt

Boulogne Billancourt, le 9 Juin 2011

Madame, Monsieur le Conseiller Municipal,

Vous n'ignorez pas l'indignation qui a saisi les riverains de l'Île Seguin, que notre association a vocation de représenter, devant les projets de la Municipalité de Boulogne Billancourt pour l'Île Seguin, nécessitant une révision simplifiée du PLU soumise au vote du Conseil Municipal du 16 juin 2011.

Rappelons qu'il s'agit de porter les droits à construire à 337 500 m², soit un bétonnage massif, sous forme notamment de 5 tours de plus de 100 m de haut, dont une culminant à 136 m, défigurant à jamais un site d'exception.

Les résidents se sont installés dans le quartier Rives de Seine en connaissance du projet d'aménagement de 2006 de l'Île Seguin, "l'île des deux cultures", alliant sciences et arts du XXI^e siècle.

Cet aménagement prévu pour 2012-2013 devait être peu dense, la hauteur des constructions limitée, donnant la part belle à un grand parc, des guinguettes et des équipements culturels.

En choisissant de venir habiter dans ce quartier, nous n'avons pas opté pour une « La Défense bis » mais pour une promesse de calme et de sérénité avec à l'époque une université américaine, un labo, des jardins, un hôtel...

Rappel des éléments factuels du projet et de nos interrogations :

- *Densité* : 337 500 m² annoncés en décembre 2010 contre 110 000 m² promis en 2008 par l'équipe municipale actuelle durant la campagne municipale, soit 3 fois plus.

L'Île de la Culture va compter 164 200 m² de bureaux soit 48,6% du projet total !

- *Hauteur* : des hauteurs entre 100 et 140 m, « des tours de 160 mètres, cela me paraît raisonnable », affirme Jean Nouvel, l'architecte coordinateur du projet d'aménagement de l'île Seguin :

<http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Des-tours-de-160-metres-cela-me-parait-raisonnable-206306/>

- *Parkings* : ratio de 1,1 place pour 100 m² de SHON, ie pour 164 200 m², environ 1 800 emplacements de parking.

- *Transports* : aucune étude des flux de transport n'a été faite pour modéliser l'impact. Le seul argument avancé est la nouvelle station de métro dans le cadre du Grand Paris, en 2018 dans le plus optimiste des scénarios.

Outre les bureaux actuellement en construction ou livrés, au moins 400 000 m² supplémentaires sont prévus sur le Trapèze / Ile Seguin, cela implique 5 500 emplacements de parking et 25 000 employés de plus.

Nous vous demandons de protéger un site emblématique de Boulogne-Billancourt et des Hauts de Seine, pour les générations à venir.

L'Ile Seguin s'inscrit dans un site magnifique, allant de l'Ile Saint Germain jusqu'au Parc de Saint Cloud, et dont les coteaux verdoyants de Meudon sont le centre. Comment pouvez-vous imaginer ce site exceptionnel défiguré à jamais par des tours de plus de 100 m de haut ?

Comment pouvez-vous imaginer une île bétonnée avec toutes les nuisances d'accès qui se répercuteront sur les rives, par la création de parkings sur les berges, par le trafic généré par les 15 000 personnes qui travailleront le jour sur l'île.

Nous souhaitons aujourd'hui que vous exerciez pleinement vos fonctions d'élus lors du prochain Conseil Municipal du 16 Juin, en votant pour un projet sans tours et une densité réduite, afin de défendre les habitants de notre Vallée de la Seine contre ce projet inacceptable.

Nous vous demandons d'ajouter des restrictions dans la révision du PLU et de prendre des engagements que vous tiendrez.

Nous souhaitons simplement que les promesses faites aux Boulonnais soient respectées. Nous joignons le lien de la vidéo de M. le Maire lors de sa campagne électorale de 2008 qui promettait de s'opposer au bétonnage de l'Ile Seguin, et de ramener les droits à construire de 175 000 m² à 110 000 m² tout en préservant l'équilibre financier.

http://www.dailymotion.com/video/x4mo2h_ile-seguin-le-projet-de-pc-baguet_news

Nous sommes bien entendu favorables à un projet réaliste de développement de l'Ile Seguin : Pour ce faire, nous sommes prêts à participer à un groupe de travail dont le seul objectif sera d'optimiser ce développement, de manière responsable, citoyenne, respectant l'intérêt général, les contraintes économiques, le caractère exceptionnel et unique du site, l'agrément des riverains et de l'ensemble des Boulonnais.

Nous vous indiquons que, faute de propositions de modifications sensibles ou de report du projet lors du Conseil Municipal du 16 Juin, nous regretterons d'être dans l'obligation de déposer un recours contre la révision du PLU.

Espérant que les termes de la présente lettre retiendront votre attention et que nos demandes seront entendues, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Conseiller Municipal, l'expression de nos salutations distinguées.

L'Association des Résidents du Quartier Rives de Seine / A2RS